



La Prairie, c'est plus qu'une charmante municipalité de la Rive-Sud. C'est le chaleureux alliage du cachet d'hier et du dynamisme d'aujourd'hui. Son site patrimonial déclaré, son marché public, ses berges naturelles de la rivière Saint-Jacques, son parc de conservation et sa vivifiante proximité avec le fleuve Saint-Laurent sont le théâtre de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisirs.

Joindre les quelque 200 employés de La Prairie, c'est trouver une communauté tissée serrée qui fait chaque jour la différence dans la vie de 27 015 citoyens.

Ce qui fait de la ville de La Prairie un employeur unique

- un travail porteur de sens et dans lequel vous ferez la différence
- un esprit d'équipe remarquable
- des collègues motivés et dynamiques

## BRIGADIER ou BRIGADIÈRE SCOLAIRE

(SUR APPEL POUR REMPLACEMENTS)



### Vos responsabilités

Vous verrez à assurer le déplacement sécuritaire des enfants à l'intersection où vous serez assigné, tout en respectant les règles de sécurité en vigueur.



### Vous avez le profil que l'on recherche si vous :

- avez terminé vos études de secondaire 4;
- êtes doté d'une grande patience et de rigueur;
- faites preuve d'une bonne écoute et de perspicacité pour comprendre les enfants et les parents;
- appréciez le travail à l'extérieur dans différentes conditions météorologiques;
- connaissez les règles du Code de la sécurité routière, un atout.



### Votre salaire

Le salaire et les conditions de travail sont régis par la convention collective des salariés cols blancs de la Ville de La Prairie présentement en vigueur.

**Le salaire horaire est de 22,29 \$ à 26,23 \$, selon l'expérience.**



**Le défi vous tente? Vous êtes invité à nous envoyer votre curriculum vitae au plus tard le mardi 10 septembre 2024.**

PAR COURRIEL : [emploi@ville.laprairie.qc.ca](mailto:emploi@ville.laprairie.qc.ca)

Prière de ne pas téléphoner. Seuls les candidats retenus pour le processus de sélection seront contactés.

*La Ville de La Prairie applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leurs candidatures. Le genre masculin utilisé dans le présent avis inclut le genre féminin.*

Affiché le 29 août 2024